

lement déballé. Les deux exemplaires trouvés ici sont d'une frappe différente. A l'avvers, les pièces portent l'effigie et la légende déformée de Justin : D (ominus) n (oster) Justin (us) p (ius) f (elix) Aug (ustus). Dans la pièce de la tombe 57, cette effigie est moins nette et légèrement plus allongée dans le sens de la hauteur.

Dans cette pièce également, au revers, le monogramme de Théodoric est différent. Il porte la barre horizontale de la lettre H qui est à peine amorcée dans la première pièce, mais celle-ci contient très nettement dans le D les trois barres horizontales de la lettre E, à peine esquissée dans la seconde. La palme circulaire de cette deuxième pièce est complète, la première n'en comportant que la moitié par suite d'un manque d'ajustage à la frappe. Ces deux pièces qui pèsent : la première 0 gr. 48 et la deuxième 0 gr. 60, semblent être en argent d'un titre assez élevé, car elles n'ont subi aucune altération. Cependant l'une d'elles porte un reflet jaunâtre qui m'a fait songer aux pièces dites « fourrées », constituées par une lame de cuivre recouverte d'une couche d'argent. Je ne puis actuellement préciser ce point.

Les autres monnaies trouvées comme obole à Charon, sont romaines. Leur identification, faite par M. Adrien Blanchet, est résumée dans le tableau suivant :

N° 1. — Rien à en tirer.

N° 26. — Petit bronze de Massalia probablement.

N° 32. — Petit bronze de Tetricus, probablement vers 272.

N° 43. — Bronze certainement du IV^e siècle, d'un empereur de la famille constantinienne.

N° 53. — a) Constantin II (337-340) ; b) Tetricus.

N° 57. — Constant I (337-350) ; au revers un Phénix.

N° 66. — Denier de Tibère (14-37).

Veillez me permettre en passant de vous présenter une monnaie en argent coulée de Solima, la divinité locale du Soulossois. Cette monnaie dont on connaît, je crois, une vingtaine d'exemplaires, est d'une excellente conservation. Les cinq pièces de Solima du Musée d'Epinal sont loin de valoir celle-ci. A l'avvers, l'effigie et le nom de Solima ; au revers, l'anguipède à queue de serpent terrassé par le coursier solaire en course à gauche. Dans l'*Histoire de la Gaule* de M. Camille Jullian (T. II, p. 141), j'ai relevé ce passage qui me semble se rapporter en grande partie au revers de Solima :

style émise par l'abbé Cochet, puis combattue par la majorité des archéologues et reprise en dernier lieu par M. Ch. Dens dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, n'est sans doute pas à rejeter. Mais il y a lieu d'indiquer que les pièces de ce genre sont rares. Je n'ai vu aucun style dans les collections exposées au Musée de Saint-Germain; par contre, il y a de nombreuses épingles styliformes, une vingtaine par exemple dans la vitrine 50 de la salle Moreau; leur allure générale est fort typique, mais elle diffère nettement de celle du style.

J'ajouterai ce détail qui me semble important étant donnés la rareté de ces objets et la barbarie des Francs: la sépulture familiale étant à peu près certaine dans notre nécropole, il y a lieu de remarquer que les styles trouvés appartiennent sans doute à des individus de la même famille (les tombes 3 et 10 sont circonvoisines dans la même rangée). Leurs propriétaires auraient-ils rempli la même fonction? Étaient-ils des écrivains publics ou des collecteurs de taxes, le fils succédant au père?

J'ai vu à Saint-Germain un certain nombre d'étuis de peignes pliables en os, analogues à celui d'Ober-Olm que représente la photographie communiquée par M. Schaeffer. La monture d'aumonière trouvée dans la tombe 36 *bis*, ornée de cercles centrés comme le sont généralement les étuis de peignes peut fort bien, à l'origine, avoir appartenu à un étui de peigne, dont une moitié réemployée par la suite, aurait été détournée de sa destination primitive. En tous cas, cette double lame ne servait pas d'étui de peigne au moment de l'inhumation et les circonstances dans lesquelles elle fut trouvée ne me permettent guère de faire une autre hypothèse que celle-ci précédemment exposée dans la *Revue des Musées*: il s'agit d'une monture d'aumonière.

Je n'ai pas trouvé à Saint-Germain l'équivalent de l'ensemble de tringles et d'anneaux de fer que j'ai dénommé: trousse de toilette. Cet ensemble est constitué en particulier par un anneau de suspension de 42 millimètres de diamètre supportant une petite cuiller de 85 millimètres et trois tringles de 80, 75 et 50 millimètres. La cuiller à encens, à baume ou à onguent, se trouve généralement isolée (salle Moreau: vitrines 45, 46 et cadre 37). Les cure-oreilles et autres fines tiges torsadées sont d'une identification délicate d'autant plus que souvent elles sont abîmées par la rouille. A Saint-Germain, je n'ai rien vu d'analogue non plus à la châtelaine de

tain nombre d'études. Pour l'Est, nous avons : *Le cimetière barbare de Bourogne*, de MM. Scheurer et Lablotier (Berger-Levrault, 1914) ; *Le cimetière de Lezéville*, de M. Edouard Salin (Berger-Levrault, 1922) et les fouilles de Chaouilley du regretté Docteur Voinot, publiées dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine* en 1904. La publication des fouilles de Lavoye que doit assurer M. Chenet n'est pas encore parue ; ceci sans parler de nombreux articles anciens ou moins importants insérés dans les revues et les mémoires des sociétés locales.

Si le mobilier recueilli jusqu'alors à Sauville est loin d'avoir l'importance archéologique de celui de Lavoye dont douze pièces furent acquises, en 1912, par le Musée de Saint-Germain où j'ai pu les admirer au cours des vacances dernières, il comporte néanmoins quelques pièces présentant un certain intérêt. Je vais rapidement passer en revue les diverses pièces de ce mobilier, en citant en premier lieu celles qui méritent de retenir l'attention.

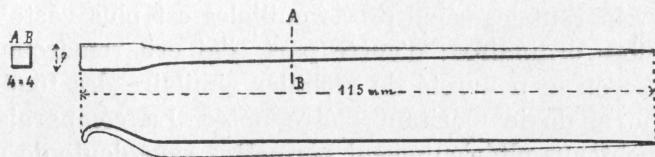


FIG. 3. — Style.

(Cliché de la « Revue des Musées ».)

C'est d'abord deux styles, dont l'un est parfaitement conservé. C'est une tige de fer longue de 11 cm. 5, terminée en pointe fine à une extrémité et à l'autre par une spatule. Elle ne porte aucun ornement et pèse de 8 à 9 grammes. La conservation du mobilier de la troisième tombe où l'objet fut trouvé est parfaite grâce, croyons-nous, à une matière rougeâtre de protection, une résine probablement, qui recouvre les objets trouvés dans cette tombe. La tombe n° 10 a fourni un deuxième exemplaire de style, mais en moins bon état. Ces deux objets paraissent complètement identiques et ont une similitude entière avec les styles romains. M. Lanier, Conservateur-adjoint au Musée de Saint-Germain, m'a déclaré verbalement qu'à son avis il s'agit bien de styles. L'hypothèse du

Wettolsheim découverte en 1927 et décrite par M. Forrer dans les *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*. Les clefs symboliques que celle-ci porte auraient peut-être une certaine analogie avec les tiges de notre trousse?

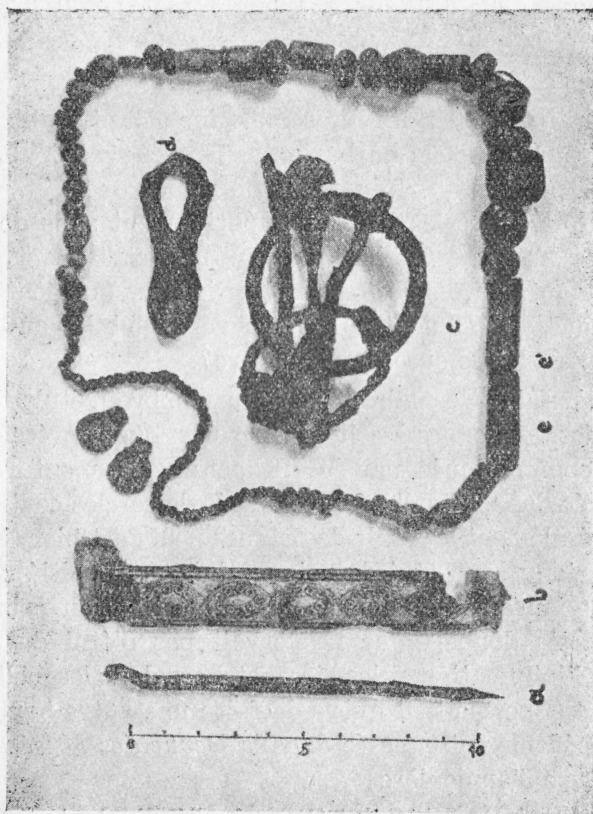


FIG. 4. — Quelques objets : a) style ; b) monture d'aumônière ; c) trousse de toilette ; d) anneau en 8 ; e) glands de céramique.

(Cliché de la « Revue des Musées ».)

Parmi les trouvailles faites à Sauville, il y a lieu de citer les deux quarts de silique de Théodoric, pièces rares en France et dont le Musée de Saint-Germain ne possède qu'un exemplaire trouvé à Lavoye ; je n'ai pu le voir, l'envoi de M. Chenet n'étant que partiel-